

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **100 (1964)**

Heft 11

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ETRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Pour
le
temps
de
l'envol
pascal





2cv



CITROËN

Steppes, toundras, banquises, déserts, forêts équatoriales, sables, boue, verglas, neige, haute montagne...

La 2 CV passe partout

Elle étonne sur les AUTOROUTES, son nouveau moteur frôle maintenant les 100 km/h !

**Etudes classiques
scientifiques et commerciales**

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12



Le souci de l'épargne
épargne le souci

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

garantie par l'Etat

L'abondance des matières, l'importance de la publicité dans ce numéro, m'obligent à mon grand regret à amputer sévèrement les chroniques de toutes nos sections ; je m'excuse d'être contraint à les renvoyer à quinzaine, le numéro de Pâques étant supprimé.

G. W.

VAUD

VAUD

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne ; tél. (021) 27 65 59

Toute corr. concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

Augmentation de l'allocation de résidence à Villeneuve

L'allocation très modeste payée ces deux dernières années (voir « Educateur » de février) vient d'être augmentée de façon sensible par une décision du Conseil communal. Les collègues avaient adressé en janvier à la Municipalité une demande de réajustement qui fut appuyée par la Commission scolaire. Le préavis de l'exécutif nous fut favorable, tout comme le rapport de la commission. C'est à la quasi unanimité que le Conseil communal accorda les allocations annuelles suivantes, avec effet rétroactif au 1er janvier 1964 :

Fr. 1500.— pour les instituteurs mariés avec enfant(s) ainsi que pour les maîtresses veuves ou divorcées avec enfant (s).

Fr. 1200.— pour les instituteurs mariés sans enfant.

Fr. 1000.— pour les maîtres et maîtresses célibataires.

Fr. 500.— pour les maîtresses mariées.

Ainsi, le Corps enseignant de Villeneuve, à peu de chose près touchera les mêmes allocations que les collègues des communes voisines. (Vevey, Montreux, La Tour de Peilz, Veytaux, Aigle). Et bravo pour les autorités : voilà une décision heureuse et rapide !

R. V.

Séjours de vacances en Allemagne Directives 1964

I. Echange

Nous organisons un échange pour filles et garçons de 14 à 18 ans. Les jeunes auront à leur charge frais de voyage et argent de poche. C'est l'occasion d'élargir son horizon, de nouer des relations utiles et de parfaire ses connaissances de la langue allemande.

Nos jeunes passeront 3 semaines dans le Wurtemberg, sous la protection de la Croix-Rouge allemande, puis ils reviendront en compagnie de leurs camarades allemands pour passer ensemble encore 3 semaines chez nous. Les formules d'inscriptions donnent de nombreux renseignements qui, communiqués en Allemagne, assurent un échange équitable de part et d'autre.

Les familles reçoivent leur hôte étranger comme leur propre enfant. Elles l'intéressent à la vie du pays et s'engagent à le surveiller à l'égal de leur enfant. Elles veillent encore à favoriser l'exercice de la langue. La réciprocité est assurée à l'étranger.

Un échange de correspondance s'établira avant le départ, entre les partenaires. Cependant, aucun arrangement particulier, tant en Allemagne qu'en Suisse, ne peut se faire sans notre assentiment.

II. Camp C.R.J.

La Croix-Rouge du Wurtemberg organise un camp de Jeunesse de 2 semaines, sous tentes, à Oberschefflens s/Mosbach qui réunira de jeunes Allemands, des Français et des Suisses romands (Vaudois). Il est prévu des excursions, des jeux sportifs (i.c. natation), un cours de secourisme, chants et jeux aux feux de camp.

Ce séjour est réservé aux jeunes gens et jeunes filles de 14 à 18 ans. La langue allemande sera seule utilisée.

III. Dates et prix

Echange région Stuttgart : Voyage, convoi, assurances : Fr. 70.—.

Suisses en Allemagne : Du 17 juillet au 7 août.

Allemands en Suisse : Du 7 au 28 août.

Camp d'Oberschefflens : Voyage, convoi, assurances, pension : Fr. 150.—. Du 23 août au 5 septembre.

Les prix sont fixés au départ de la gare CFF de Lausanne. Les participants joindront le convoi à Lausanne par leurs propres moyens, à leurs frais. Il ne sera pas remboursé de ristourne en cas de trajet en voiture. Les enfants de fonctionnaires CFF voudront bien utiliser notre titre de transport, la différence étant trop faible, compte tenu des frais d'assurances, de convois, d'administration que nous devons assumer de toute façon. En cas de défection, pour les mêmes raisons, nous retiendrons un montant de Fr. 20.— lors du remboursement de la somme versée.

IV. Inscriptions.

Le nombre de places est limité.

1. Demander à l'adresse ci-dessous, et remplir le formulaire adéquat.

2. Verser au CCP « Croix-Rouge de la Jeunesse SPV II. 338 » la somme de Fr. 70.— (échange) ou de Fr. 150.— (camp)

En cas de surnombre, la date du versement déterminera l'ordre des inscriptions.

V. Convois.

Accompagnés par des maîtres, membres de la Croix-Rouge de la Jeunesse, de la Société pédagogique vaudoise ou de la Société vaudoise des maîtres secondaires.

VI. Tenue

Les participants à nos séjours de vacances s'engagent à faire honneur à la réputation de notre pays, par un comportement sans reproches.

VII. Renseignements.

Croix-Rouge de la Jeunesse, bureau vaudois, ch. du Platane 1, Prilly, téléphone 24 60 00.

Roland Joost.

Aux maîtresses des classes enfantines et semi-enfantines

Celles qui veulent remettre aux parents de leurs nouveaux élèves le papillon « Ce que disent des pédiatres » peuvent obtenir gratuitement le nombre d'exemplaires désirés. Il suffit d'une commande sur carte postale adressée d'ici au 20 avril à Cachemaille, instituteur, Villardier 24, Pully.

Mémento

5-11.4.64 : Ski de printemps Saanenmöser et Zermatt.

Ski haute montagne, Alpes bernoises.

1-4.4.64 : Cours gymn. 1er degré Yverdon.

7-11.4.64 : Cours chefs de camp ski et excursions, Bivio.

Egypte

La tournée Egypte-Abou Simbel a soulevé un intérêt considérable. En définitive, après de multiples démarches, nous avons pu trouver place pour 50 collègues. Mille excuses aux nombreux Genevois et Neuchâtelois que, contre notre gré, nous avons dû laisser de côté. L'an prochain les vacances coïncident, et la Maison Borel nous a promis d'organiser à nouveau ce voyage. Donc, patience...

Pour répondre aux collègues qui nous demandent nos projets concernant les vacances d'été, précisons que les Voyages Borel préparent, à l'intention du corps enseignant, *une tournée en Yougoslavie* ; coût approximatif : Fr. 530.— pour 15 jours.

Le détail de ce voyage paraîtra prochainement dans une annonce de l'« Educateur ».

Roger Gfeller.

Postes au concours

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux. Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique et des cultes, Service de l'enseignement primaire.

Jusqu'au 28 mars 1964 :

Les Clées : institutrice primaire.

Ormont-Dessus : instituteur primaire aux Diablerets ; instituteur primaire à Vers-l'Eglise. Possibilité d'habiter un appartement du Collège. Entrée en fonctions : 13 avril 1964.

Villarzel : maîtresse de travaux à l'aiguille. Entrée en fonctions : 13 avril 1964.

Jusqu'au 1^{er} avril 1964 :

Le Mont s/Lausanne : institutrice primaire. Entrée en fonctions : 13 avril 1964.

Mont s/Rolle : institutrice primaire. Entrée en fonctions : 13 avril 1964.

Noville : maîtresse de travaux à l'aiguille. Entrée en fonctions : 15 avril 1964.

GENÈVE

Le recrutement des instituteurs, problème angoissant ?

Nous lisons dans le projet de loi No 2695 - Exposé des motifs page 6 :

« On ne saurait d'ailleurs traiter de cette question de la rémunération des instituteurs sans se référer au problème actuel de leur recrutement. Ce problème est angoissant... »

» Pour amener à l'enseignement des éléments de valeur et pour les y garder, il faudrait que les maîtres bénéficient d'un statut social et économique correspondant à l'importance et aux responsabilités spéciales de leurs charges, statut qui devrait se comparer favorablement avec les conditions offertes dans d'autres activités exigeant une formation et des qualifications et aptitudes analogues.

La situation, à Genève, du personnel enseignant primaire et infantin, se traduit comme suit au cours des cinq dernières années :

	Personnel régulier	Personnel suppléant
1960	74 0/0	26 0/0
1961	71 0/0	29 0/0
1962	67 0/0	29 0/0
1963	62 0/0	38 0/0
1964	59 0/0	41 0/0

Ainsi, en 1964, sur 10 titulaires de classe, 6 ont une formation normale et 4 sont recrutés en dehors des études pédagogiques.

Soulignons que dans le secteur infantin, où la pénurie est encore plus sensible, la moitié au moins du personnel est suppléant. Ce personnel touche un traitement presque identique à celui de la maîtresse infantine brevetée. Il est indéniable que cet état de fait a des incidences très graves sur le recrutement des maîtresses infantines. En effet, comment engager une jeune fille à faire 3 ans d'études pédagogiques, après avoir obtenu un diplôme secondaire, lorsqu'elle peut, par le biais d'une école dite de jardinières d'enfants et d'un an de pratique, être chargée, à 20 ans de la direction d'une classe.

Voici un autre tableau des effectifs :

Instituteurs et	1962/63	1963/64
maîtresses enfantines	514 62 0/0	494 59 0/0 (-20)
Suppléants et candidats	315 38 0/0	344 41 0/0 (+29)

Dans leur apparente sécheresses, ces chiffres donnent bien l'image d'une situation qui se dégrade d'année en année. Pour être objectifs, signalons toutefois que les volées plus nombreuses qui ont entrepris les études pédagogiques en 1962 et 1963, permettront probablement, dans le secteur infantin et féminin primaire, d'améliorer cet état de chose dès l'année scolaire 1965-1966.

Mais une autre constatation s'impose aujourd'hui : une féminisation croissante de l'enseignement primaire et la régression rapide du nombre des instituteurs.

Voici encore quelques chiffres qui étayeront nos affirmations :

Personnel régulier	1962/63	1963/64
Maîtresses enf.	112	112
Institutrices prim.	254	248
Instituteurs prim.	148	134
Totaux	514	494

Cette féminisation croissante, avec tous les inconvénients qu'elle comporte pour l'enseignement et surtout l'éducation de garçons de 12, 13 et même 14 ans, est illustrée par les exemples suivants :

a) plusieurs communes rurales de notre canton n'ont plus d'instituteurs depuis quelques années déjà,

b) une commune suburbaine (Thônex) qui héberge 15 classes, a un seul instituteur, pour le 7e degré. La classe de 6e mixte est tenue par une institutrice

c) une école urbaine (celle des Franchises) comprend 10 classes, dont 2 du 6e degré (1 classe de filles et 1 classe de garçons). Cette dernière est dirigée par une institutrice et il n'y a aucun maître dans ce bâtiment.

Qui ne voit les dangers d'une telle situation ?

A l'heure où l'école primaire doit assumer des tâches éducatives toujours plus importantes, il semble inconcevable d'ignorer un tel écueil.

Plusieurs de nos jeunes collègues masculins ont quitté l'enseignement ces dernières années pour exercer une profession mieux rétribuée et bon nombre de ceux qui restent préparent actuellement une licence pour accéder à l'enseignement secondaire. Si nous ajoutons qu'en septembre 1963, sur 16 candidats qui ont entrepris des études pédagogiques, un seul était en possession du certificat de maturité délivré la même année par le Collège de Genève, on jugera de la profondeur du mal.

Les jeunes gens sortant du Collège de Genève, pépinière traditionnelle de notre enseignement primaire, désertent notre profession. C'est l'amère constatation que nous devons faire aujourd'hui.

Une revalorisation morale et matérielle sérieuse de la profession d'instituteur sera seule susceptible d'enrayer le mal. Les projets que nous avons soumis au Département de l'instruction publique peuvent contribuer à ce résultat, et notamment une marge moyenne de 20 % entre les traitements secondaires et les traitements primaires. Cette différence semble équitable, compte tenu des titres et de la formation professionnelle exigés pour les deux ordres d'enseignement. Au cours de conversations avec les dirigeants de l'Association des maîtres secondaires, nous avons d'ailleurs estimé de part et d'autre qu'une telle marge pouvait être envisagée.

Les comparaisons établies dans le projet de loi No 2695, aux pages 5 et 6 nous semblent très aléatoires, pour les raisons suivantes :

a) Genève est, avec Bâle-Ville, le seul canton suisse où les futurs instituteurs doivent posséder le certificat

de maturité d'un établissement d'enseignement secondaire,

b) la formation professionnelle dispensée par les études pédagogiques a une durée de trois ans, dont une année de niveau universitaire

c) l'entrée dans la carrière d'instituteur se fait, dans les cantons qui connaissent le régime de l'école normale, à 19 ans alors qu'à Genève, nos jeunes collègues n'accèdent à leurs fonctions qu'à l'âge de 22 ans au plus tôt, c'est-à-dire au moment où ils sont en droit de songer à fonder un foyer.

Il y a donc un décalage de trois ans sur le traitement initial (qui ne figure d'ailleurs pas, et nous nous demandons pourquoi, dans les tableaux du bas de la page 5 et de la page 6 du projet de loi). C'est pourquoi, dans notre argumentation, nous nous bornerons à établir des comparaisons entre les traitements payés à Genève, aux enseignants secondaires, primaires, enfantins et suppléants.

Comité mixte UIG.

NEUCHÂTEL

Assemblée générale annuelle de la S.P.N

Le président de l'assemblée, M. Georges Bobillier, du Locle, ouvre la séance en saluant nos invités : MM. Clottu, conseiller d'Etat, R. Hügli, 1er secrétaire du Département I.P., W. Jeanneret et J. Marti, inspecteurs, N. Evard J.-P. Miéville et A. Ischer, directeurs, A. Veillon, président de la SPR, J.-P. Rochat, rédacteur de l'« Educateur », G. Willemin, bulletinier général, W. Kurz, président du Cartel VPOD, les délégués des sections genevoises, vaudoise et jurassienne, M. J. Villat, secrétaire fédératif.

Le rapport de gestion du CC est proposé à la discussion de l'assemblée. Il ne donne lieu à aucun débat et il est adopté. La parole est offerte ensuite aux invités :

— M. Clottu est heureux de pouvoir apporter, avec le salut de l'autorité, une mise au point de quelques questions controversées ces temps-ci. Il nous informe que vingt membres du Corps enseignant préparés par la voie dite accélérée prendront la tête d'une classe au printemps. Ces candidats n'ont bénéficié d'aucune formule de facilité.

Quant aux épreuves infligées aux 5es années en décembre, M. Clottu reconnaît que, bien qu'elles aient été élaborées avec soin, certaines erreurs seront à éviter à l'avenir. On a donné trop d'importance aux tests d'intelligence. Il faut cependant rappeler qu'ils ne pouvaient avoir aucun effet éliminatoire mais qu'au contraire, le cas échéant, ils serviraient au repêchage. D'autre part, il est un fait que le Corps enseignant n'a pas été suffisamment informé. M. le conseiller d'Etat aime à croire que les nuages ont été dissipés.

— M. J. Villat remplace le secrétaire M. Schupbach et présente les vœux du syndicat à notre association. Il parle des grandes préoccupations de la VPOD concernant la surchauffe, la loi sur le travail, l'Exposition nationale qui consacrera le 1er mai comme l'une des quatre journées officielles (entrée gratuite pour les syndiqués ; leurs conjoints bénéficieront de la demi-gratuité), le Congrès de Lucerne, l'assurance-maladie qui fera l'objet d'un contrat national.

— M. A. Veillon, président de la SPR, nous entretient, avec sa bonhomie vaudoise si sympathique, des soucis du Comité romand, de la collaboration plus éten-

due et plus efficace qu'il souhaite voir s'établir avec tous les organismes qui s'occupent d'enseignement. Il estime que notre prestige devrait égaler auprès d'eux celui dont jouit le « Schweizerischer Lehrerverein ».

L'assemblée ensuite est appelée à se prononcer sur les propositions à développer au prochain Congrès fédératif. Elles sont adoptées. Ce sont :

1. La SPN-VPOD demande que le secrétariat fédératif étudie les moyens de maintenir la mère au foyer, notamment par une rétribution uniforme pour qu'elle puisse y remplir son rôle éducatif.

2. La SPN-VPOD demande que le secrétariat fédératif mette à l'étude une revision des tarifs de vacances à Sessa, en s'inspirant du caractère social de l'institution.

3. La SPN-VPOD demande que le secrétariat fédératif mette à l'étude l'avancement de l'âge de la retraite et l'amélioration des conditions d'admission à la retraite.

Quant aux sujets à soumettre au prochain Congrès de la SPR, des trois qui ont déjà paru ici dans le compte rendu de l'Assemblée des délégués, le suivant a recueilli la majorité des voix :

« La pénurie du personnel enseignant et les moyens d'y remédier. »

Puis les membres démissionnaire de l'enseignement ayant accompli 25 ans au moins de sociétariat sont proclamés membres honoraires de la SPN : Mlle Madeleine Robert, des Ponts-de-Martel ; Mlle Frieda Morthier, de Dombresson ; Mlle Berthe Jacot, MM. Edmond Debrot et Arnold Gentil, de La Chaux-de-Fonds ; Mlle Alice Reichert et M. André Jeanneret, de Couvet. Il faudrait pouvoir relever tous les mérites pédagogiques de ces chers collègues et rappeler aussi que certains ont été extrêmement dévoués à la Société soit dans leurs comités soit à l'occasion des congrès. Ils mériteraient beaucoup plus qu'une simple mention. C'est l'inconvénient des cérémonies collectives d'empêcher la relation de détails par crainte d'omissions et par souci d'impartialité. Que tous les collègues en cause reçoivent ici l'expression de la gratitude de nos associations, nos félicitations pour leur fidélité et leur conscience dans l'accomplissement de leur tâche et nos vœux de retraite heureuse et paisible.

Enfin, par des acclamations chaleureuses, ont été désignés membres d'honneur MM. Daniel Reichenbach et Georges Mayer pour s'être distingués dans la rédaction d'un ouvrage remarquable sur l'enseignement du français. Notre collègue M. Nicoulin présenta alors dans une diction parfaite, en un langage châtié, le plus bel éloge à l'endroit de ces deux maîtres. Il le fit suivre d'une résolution votée dans une ovation :

« La SPN, dans son assemblée générale du 7 mars 1964, demande au Département de l'instruction publique de bien vouloir adopter le « Vocabulaire orthographique de base » de MM. Ters, Mayer et Reichenbach comme ouvrage de base du programme de français, dans le cadre de la réorganisation de l'enseignement et lors de l'élaboration de manuels destinés aux élèves primaires. »

M. Hubert Guye fit ensuite un plaidoyer en faveur des jeunes relatif à leurs traitements, au travail de fin d'études, au brevet d'aptitude pédagogique, à la préparation accélérée, etc. Ses desiderata sont la substance d'une résolution qui sera examinée au C.C. et soumise aux sections. Nous y reviendrons en temps voulu. Ce fut l'occasion pour M. Clottu de justifier la retenue de 10 % que subit le personnel auxiliaire ne possédant pas les titres requis, et de défendre ceux qui en sont porteurs.

M. Nussbaum, président de la section de Neuchâtel, rappelle la question toujours pendante et actuelle de l'augmentation des allocations familiales.

Il est souhaité, pour finir, que nous ayons un représentant au Comité fédératif où siégeait notre collègue secondaire, M. Luc de Meuron.

Il est tard. La conférence de M. Agier sera écourtée et c'est regrettable. L'orateur, bien documenté, nous montra tout l'effort que la Suisse doit encore faire dans le domaine de la culture populaire et de l'occupation des loisirs en regard des sacrifices que consentent d'autres pays, les Nordiques en particulier. Les pouvoirs publics, en Suisse, accordent 30 000 francs de subven-

tions aux Universités populaires, en France 800 millions ; à Stockholm, 25 millions sont budgetés pour l'éducation des adultes. La Migros travaille dans ce sens et abandonne 1/2 % de son chiffre d'affaires, soit 15 millions par an, en organisation d'écoles-clubs, conférences, spectacles théâtraux ou cinématographiques, etc. Actuellement, 180 mille élèves bénéficient de son enseignement.

Au cours d'un repas finement servi à Beau-Rivage, les présidents de section firent des compliments à leurs membres honoraires et M. Willy Kurz, président du Cartel VPOD prononça quelques paroles fort aimables à l'adresse de la SPN.

L'après-midi fut consacré à un échange de propos entre le secrétaire fédératif, M. Villat, le C.C. et les présidents de section, au sujet de l'énorme augmentation de cotisation supputée par le Comité directeur. Nous restons dans l'inquiétude et la perplexité. Des détails pourront être fournis par les présidents dans chaque district.

W. G.

Bienvenue

cordiale à Mme Gervaise Jordà, institutrice à La Chaux-de-Fonds, qui vient d'entrer dans la SPN-VPOD !

W. G.

Mise au concours

Le poste de directeur des études pédagogiques de l'Ecole normale est mis au concours.

Obligations et traitements légaux.

Entrée en fonctions : à convenir.

Titres requis : formation et expérience pédagogiques, complétées, si possible, par un titre universitaire.

Les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être envoyées au Département de l'instruction publique, Château, Neuchâtel, **jusqu'au 25 mars 1964.**

JURA BERNOIS

II. Cure phonétique et machine à enseigner

Dans la perspective de l'enseignement programmé parler une langue n'est plus pénétrer dans celle-ci par une étude systématique de sa grammaire, de sa syntaxe, puis dans son génie par l'intuition et l'esprit de finesse ; « c'est avoir fait passer au stade des réflexes un certain nombre de combinaisons phonétiques et sémantiques » ; c'est donc se livrer à un véritable exercice de conditionnement qui tient davantage de Pavlov que de Grévisse ou Flaubert. Pour y parvenir les professeurs de langue « nouveau style » mettent l'élève dans la situation de l'enfant qui acquiert un langage pour la première fois de sa vie. Or, les mécanismes de cette acquisition, nous allions dire de cette seconde naissance, ont été abondamment étudiés par les psychologues. L'on sait, aujourd'hui, en effet, que « le ressort essentiel de cet apprentissage est la répétition de structures données qui ne s'organiseront que par la suite en un ensemble systématique ». Le magnétophone n'est-il pas l'instrument par excellence qui permet cette inlassable imitation ? Au lieu donc d'aller de la règle à l'exemple (méthode d'ailleurs depuis longtemps condamnée en faveur de la règle dérivée de l'exemple), « la pédagogie nouvelle commencera d'abord

par fournir à l'élève un matériel brut, directement utilisable, à partir duquel il pourra ultérieurement déduire les rapports grammaticaux ». La parenté du procédé avec le globalisme de Decroly saute aux yeux, et la pédagogie psycho-physiologique trouve ici son large compte, puisque la « méthode » est dictée, cette fois, exclusivement par les mécanismes cérébraux que nous révèle l'étude du cerveau vivant.

Cependant, l'acquisition de ces « réflexes conditionnés phonétiques » ne peut se concevoir sans bousculer la distribution classique de nos horaires, car les étudiants soumis à ces techniques nouvelles doivent fréquenter le laboratoire de langue plusieurs heures par jour et durant plusieurs jours. Ils sont donc soumis à une véritable « cure de phonétique » dont ils sortent littéralement « imprégnés » (et non seulement teintés !) des notions qu'il s'agissait de leur apprendre.

Une autre technique consiste à associer une image projetée sur un écran à une phrase prononcée successivement par le magnétophone et l'élève, le tout constituant un ensemble sémantique autonome. « Le rapport de signification qui s'établit entre ces deux éléments se fait par l'analogie, sans avoir recours à la médiation de la traduction ou du texte écrit. Quant au passage à la lecture et à l'écriture, il ne s'effectue que la deu-

xième année.» Cette méthode repose donc sur l'initiation et la répétition qui sont les mécanismes les plus puissants par lesquels nous avons, enfants, appris notre langue maternelle.

Plusieurs expériences, très sérieusement conduites aux divers degrés de l'enseignement, *primaire inclus* (Toulouse, Saint-Cloud, Paris, Vincennes, etc.) démontrent l'incontestable efficacité de ces techniques, qui ne paraîtront « révolutionnaires », d'ailleurs, qu'à ceux qui auraient oublié l'esprit même de notre temps...

Un autre aspect de la question réside dans le moyen mis ainsi à la disposition de l'enseignement pour fixer, et concentrer l'attention.

Alors que l'organisation même de la classe traditionnelle facilite, suscite la distraction, l'enseignement programmé, qui propose à chaque élève « un jeu constant de questions et de réponses » sollicite son attention d'une manière continue. « En effet, chaque nouvelle acquisition est immédiatement remise en circulation par une question d'application, et la satisfaction qui naît de la réponse aisément trouvée crée un climat de jeu et de rebondissement qui maintient l'attention éveillée. Dans le laboratoire, l'utilisation de vues fixes ou de films, en occupant le regard, contribue également à focaliser l'attention. »

Tels furent, grosso modo, les faits essentiels présentés récemment par le Centre pédagogique d'Orléans à cent vingt professeurs de langues vivantes au cours de deux journées d'études et de démonstration, des ressources qu'offrent les techniques modernes. Déjà perce, par-delà le magnétophone, les machines à enseigner et les laboratoires de langues, une « pédagogie cybernétique » futuriste qui, fatalement, menace l'être humain par un souci exacerbé de mécanisation, mais à laquelle nous doutons fort qu'il puisse se soustraire indéfiniment.

Mais à quoi le rôle du maître se réduit-il au milieu de toutes ces machines ? Les expériences déjà faites en la matière permettent de dégager les conclusions suivantes :

- Le laboratoire ne remplace pas le maître. « Il lui permet d'être déchargé de la partie fastidieuse de son travail (la répétition qui, selon une très vieille constatation, tue le maître !) et de se consacrer à l'essentiel : l'adaptation de la pédagogie en fonction de chaque groupe et de chaque individu ».
- L'enseignement programmé et le laboratoire s'avèrent très utiles au début des études, dans la phase d'acquisition des réflexes de base. Passé cette phase, ils doivent céder le pas à l'enseignement traditionnel.
- L'efficacité de la méthode suppose un changement profond de la conception même de l'horaire (distribution intensive des heures au début, pendant un bon trimestre, puis une séance par jour au moins pendant les deux premières années).

- L'utilisation rationnelle d'un laboratoire de langue, la méthode de l'enseignement programmé, demandent une sérieuse initiation des maîtres.
- L'installation des cabines individuelles est très onéreuse.

Déjà la France connaît un Centre de pédagogie cybernétique, une Revue de pédagogie cybernétique, une Association de pédagogie cybernétique, autant de groupements qui étudient en profondeur l'enseignement programmé, les machines adéquates, et l'édition des moyens nouveaux... et l'on parle, dans ces sphères, de « l'ingénieur en pédagogie » qui, en dehors de sa spécialité universitaire, la géographie ou le latin, possède des connaissances solides en électronique et en électromécanique...

Il est clair que la « machine à enseigner » peut être utilisée dans d'autres disciplines que les langues, dans les mathématiques, notamment. Telle calculatrice permet déjà à 10, 20, 30 élèves de suivre un cours de mathématiques, et une petite Univac permet de contrôler le travail de 100 à 190 élèves, sans aucune espèce de personnel.

L'on pourrait épiloguer longuement sur ces « nouvelles méthodes » envers lesquelles certains professeurs de l'Académie d'Orléans voulaient voir un « complet gouvernemental » pour remplacer les maîtres par des machines ! Qu'on le veuille ou non elles sont dans la ligne de la pensée contemporaine, et l'indiscrète technique, là encore, finira par s'imposer. Ces méthodes vaudront ce que vaudront les maîtres qui en feront usage : ou elles seront à leur service, et tout ira bien, ou ils en seront les esclaves, et leur enseignement, dépersonnalisé, « robotifié », pourrait alors contribuer à hâter l'évolution de l'humanité vers la domestication, c'est-à-dire vers la déshumanisation : ce qu'à Dieu ne plaise !

Cependant nous ne pouvons refréner un mouvement d'inquiétude lorsque nous voyons combien la Suisse, le pays de Pestalozzi, est en train de se laisser devancer dans tous ces secteurs de l'éducation, par ses voisins. Dans l'âpre lutte qui se livre actuellement autour de la « matière grise », il n'est pas permis de ralentir sa respiration. Sous-jacentes aux nouvelles machines, aux nouvelles méthodes d'enseignement, il y a les revendications de l'époque qui, en raison du brassage des peuples, des migrations constantes auxquelles nous assistons, nécessitent notamment que l'on apprenne les langues vite et bien, mais surtout vite. Triomphe d'un utilitarisme que l'on peut faire remonter à Rousseau, et qui s'épanouit aujourd'hui grâce à l'action concertée des psychologues, enfin écoutés, et des techniciens, que rien n'arrête.

Ed. Guéniat, dir. E. N.

DIVERS

DIVERS

Une école à Skopje

L'action lancée par le groupe suisse de l'Union interparlementaire, prévue pour la semaine du 9 au 14 mars, a été renvoyée ou début d'avril.

Nous aurons l'occasion d'y revenir.

G. W.

Echange d'appartement

Ménage d'instituteurs français, sur la côte landaise près d'Hossegor-Capbreton, échangerait un appartement tout confort, deux chambres, absolument indépendant et pourvu d'un garage, avec collègue suisse dans une région où il est possible de pêcher la truite.

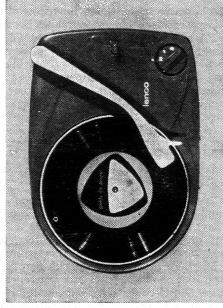
S'adresser E. Sonnes, instituteur, Seignosse-Landes, France.

Les meilleurs pick-up aux meilleurs prix

Deux vitesses: 33 et 45 t.
Platneau (180 mm).
Système de levage.
Système d'entraînement
périphérique silencieux.
Braz ultra-léger.
Cartouche cristal. Ronette
à pointe de saphir,
40 à 10.000 Hz. Tension
de secteur: 220 V.

boy

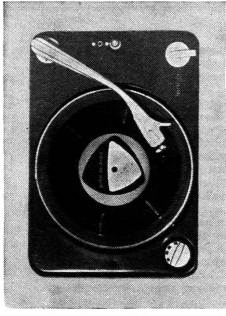
39.50



4 vitesses
(16, 33, 45 et 78 tours).
Platine de montage
métallique (320x230 mm).
Épaveur automatique
à large correction de
vitesse. Arrêt automatique.
Braz de pick-up
ultra-léger, sur roulement
à billes. Cartouche
à pointe de saphir,
à deux pointes.
Platneau de 21 cm.

junior

54.50



4 vitesses. Pout. Atré
adapté à la stéréophonie.
Platine de montage
métallique (375x300 mm).
Platneau 30 cm.
Épaveur automatique, recouvert
de caoutchouc.
Arrêt automatique.
Pick-up cristal stabilisé
à cellule tournante,
à deux pointes. Saphirs
séparément remplaçables.
Correcteur de vitesse.



standard

85.-



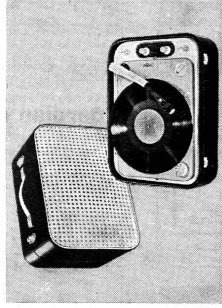
L'électrophone RECORD
est un véritable
le tourne-disques
JUNIOR ci-dessus, un
amplificateur à 2 étages
ET 80 et ET 84, un
haut-parleur dynamique
de 20 cm. Ø, réglage
tonalité et volume,
lampe-témoin, dans un
coffret solide et élégant
avec un haut-parleur
détachable.
(110x150x220 V. + Fr. 8.50)

record

225.-

Hi-Fi

188.-



Se classe parmi les
meilleurs pick-up
«haute fidélité» et stéréo-
phoniques du monde.
Composé de la platine
General Electric VR2.
Gamme de fréquences:
20 à 30.000 Hz.
Arrêt manuel. Platneau
ultra-léger.
Platine de montage
380-320 mm.

bon à envoyer à la **Guilde du Disque**

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____

vous prie de lui adresser, sans engagement de sa part,
une documentation complète sur la guilde du disque,
ses pick-up et microsillons.

à la guilde du disque

Lausanne
Pâquier 22
Tél. 22.62.80
de 9 h. à 12 h. 30
de 14 h. à 19 h.
Samedi, de 14 h.
à 17 h.

Genève
Saint-François 1
Tél. 32.19.50
de 9 h. à 12 h. 30
de 15 h. à 19 h.
Samedi, de 14 h.
à 17 h.

Chaux-de-Fonds
Rue Lepold-Robert 90
(Face au 29)
Tél. 5.30.39
de 10 h. 30 à 12 h. 30
de 15 h. à 19 h.

Neuchâtel
Rue des Moulins
Tél. 2.55.52
de 10 h. 30 à 12 h. 30
de 15 h. à 19 h.
(Tous les après-midi)

Fribourg
Rue du Temple 3
Tél. 2.55.52

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**



Vaudoise Vie

assurances vie

**La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

**FAITES CONFIANCE A NOTRE
MAISON QUI A FAIT SES
PREUVES DEPUIS 1891**

Qualité et élégance

L'ENFANT

MARX PL ST-LAURENT LAUSANNE

PRODIGE

PAPETERIE de ST-LAURENT

Charles Kries

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 **LAUSANNE** Tél. 23 55 77

Satisfait au mieux:
Instituteurs - Etudiants - Ecoliers

Homme soixantaine, sérieux, solide, références, ne fumant et ne buvant pas, cherche place de

gardien de nuit

dans institution, école, pensionnat, sanatorium, chantier, propriété, préférence campagne, Suisse romande, alémanique ou Tessin (parle aussi schweizerdeutsch et italien). Entrée immédiate ou à convenir. Permis de conduire.

Ecrire sous chiffre V 112.488-18 Publicitas, Genève.

LAVANCHY SA

**Transports
et voyages internationaux**

LAUSANNE VEVEY MORGES

Jeune fille catholique, élève de 3^e du Gymnase, désirerait passer ses vacances d'été (mi-juillet - fin août) dans une famille parlant seulement le français comme

aide de ménage

Pas de salaire demandé, mais possibilité de suivre des cours de français.

Offres sous chiffre N° 33731-23 à Publicitas Lucerne.

Ecole protestante de Saxon cherche pour septembre 1964 un

instituteur (trice)

si possible diplômé de l'Ecole normale. Appartement à disposition. Traitement de Fr. 11 600.— à 15 900.— plus renchérissement. Renseignements: s'adresser à M. Mudry, Centrale de Riddes. Tél. (026) 6 24 94.

**Coutellerie-Orfèvrerie
de l'Île**

M. Fontaine & Cie

Représentant officiel des couverts Christofle

1, Tour-de-l'Île

Tél. 25 09 52

GENÈVE

PARTIE PÉDAGOGIQUE

Démocratisation

Cheval de bataille des réformateurs, le mot ne saurait manquer dans tout projet scolaire qui se respecte. Allons un peu plus au fond des choses et tâchons de voir clair en un problème qui conduit plus loin qu'on ne pense.

Les premières réalisations dans ce domaine montrent que l'ouverture des écoles secondaires aux enfants de parents modestes est moins conditionnée que l'on croit par le coût des études. Assurer la gratuité complète est une bonne chose, il va sans dire, mais dans l'état de fait actuel, il est piquant de voir que cette gratuité profite surtout aux enfants des classes aisées, qui constituent et constitueront encore longtemps la majorité des effectifs secondaires.

Faciliter les transports, décentraliser les gymnases, créer enfin partout où il manque, un type d'école moyenne adapté par ses méthodes, ses programmes, l'esprit de ses maîtres, à la jeunesse des milieux populaires et débouchant aussi, pour les meilleurs, sur le gymnase, voilà déjà de meilleures recettes.

Et le cycle d'orientation, direz-vous, ce cycle ouvert à tous qui donnerait l'occasion d'éprouver côte à côte, durant deux précieuses années, les enfants des couches sociales les plus diverses ? Ne serait-ce pas la condition première de toute réforme démocratique ?

A savoir. Si l'on en croit une toute récente statistique française, les conseils des maîtres, au sortir du cycle d'observation, diffèrent peu des désirs des parents, qui restent étroitement conditionnés par des considérations d'ambition sociale. « Tout se passe, dit le commentateur (*), comme si les enseignants eux-mêmes avaient quelque hésitation à conseiller des études longues ou semi-longues à des enfants de milieux modestes. »

La démocratisation pourrait bien devoir commencer d'abord par un changement d'optique chez les maîtres. Tant que ceux-ci continueront à lier plus ou moins consciemment chances de succès et ambiance familiale, rien ne changera profondément.

(*) « Combat », du 11 déc. 1963.

Je visitais il y a quelque temps une classe de troisième, celle qui précède en terre vaudoise, on le sait, l'entrée au collège. Trente charmants enfants, vifs et propres, une maîtresse aussi alerte qu'avisée, bref, un milieu scolaire de première qualité. selle ?

— Avez-vous des candidats au collège, Mademoi-
— Oh ! oui, une douzaine.

— Très bien. Donnez-moi le registre, et continuez.

Et me voilà, tandis que se déroule la leçon, pointant douze noms sur la liste matricule, douze noms d'élèves inconnus que je voyais pour la première fois. Vint la récréation.

— Qui pensez-vous donc envoyer au collège, Mademoiselle ?

Et de me désigner une douzaine de noms que je marque d'un second trait discret dans le registre : à un élève près, les deux pointages correspondaient. Hasard ? Point du tout, j'avais fondé mon appréciation sur la profession du père.

Il est tentant de trouver intelligent l'élève vif, à l'expression facile, au maintien gracieux, aux parents policés. Il l'est plus encore de sous-estimer le luron mal mouché qui répond par monosyllabes ou baye aux corneilles.

C'est pourquoi nous persistons à croire que la seule démocratisation vraie passe par la cohabitation scolaire, aussi prolongée que possible, de toute la gent enfantine. Les générations qui montent iront-elles, au-delà du mot, jusqu'à la chose, en concevant un type d'école qui assurerait l'égalité réelle de tous les enfants en les soustrayant également à l'influence, bonne ou mauvaise, du milieu familial ?

Nous n'en sommes pas encore là, Dieu merci. Mais il faut savoir de quoi l'on parle et jusqu'où cela peut mener. En attendant, commençons par souhaiter très fort une réforme qui ne sépare plus, à dix ans, avec l'inconsciente complicité des maîtres, les enfants choyés... et les autres.

J.-P. Rochat.

Rien de nouveau sous le soleil ? (suite) ¹

Contre le dogmatisme et le verbalisme : l'intuition sensible et l'induction expérimentale.

Le devoir de l'éducateur est de faire naître l'idée plutôt que de la communiquer.

SOCRATE. 468-399 av. J.-C.

La science et l'art viennent aux hommes par l'intermédiaire de l'expérience...

L'art apparaît lorsque, d'une multitude de notions expérimentales, se dégage un seul jugement universel applicable à tous les cas semblables.

ARISTOTE. 384-322 av. J.-C.

L'âme n'est pas un vase qu'il faille remplir, c'est un foyer qu'il faut échauffer.

PLUTARQUE. 50-125 après J.-C.

...aller de l'étude des choses visibles à la contemplation pure des choses spirituelles...

SCOT ERIGENE (mort vers 880).

...passans par quelques prez ou aultres lieux herbus, visitans les arbres et plantes, les conferens avec les livres anciens qui en ont escript... et en emportans les pleines mains au logis.

RABELAIS. Vers 1483-1553.

Lui faisant (à l'âme de l'enfant) goûter les choses, les choisir, les discerner d'elles-mêmes ; quelquefois lui ouvrant le chemin, quelquefois le lui laissant ouvrir...

Que notre disciple soit bien pourvu de choses ; les paroles ne suivront que trop.

MONTAIGNE. 1533-1592.

¹ Voir « Educateur » du 13 mars 1964.

Habités dès la jeunesse à placer les mots au lieu des choses, à les employer pour être compris de chacun, nous les prenons involontairement pour elles, nous prenons le signe de la chose pour celle-ci. Et cependant, les mots ne nous disent nullement ce que les choses, sont, ils les annoncent simplement. Seule l'observation et l'expérience conduisent à la vraie connaissance.

FRANÇOIS BACON. 1561-1626.

Pourquoi à la place des livres morts n'ouvririons-nous pas le livre vivant de la nature?... Instruire la jeunesse, ce n'est pas lui inculquer un amas de mots, de phrases, de sentences, d'opinions recueillies dans les auteurs, c'est lui ouvrir l'entendement par les choses...

On doit présenter toutes choses, autant qu'il se peut faire, aux sens qui leur correspondent : que les élèves apprennent à connaître les choses visibles par la vue, les sons par l'ouïe, les odeurs par l'odorat, les choses sapides par le goût, les choses tangibles par le toucher...

...il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait été auparavant dans les sens... c'est poser le fondement de toute sagesse, de toute éloquence et de toute bonne et prudente action que d'exercer soigneusement les sens à bien concevoir les différences des choses naturelles.

COMENIUS. 1592-1671.

Toute méthode qui commence par des idées abstraites n'est pas faite pour les enfants.

Que les enfants voient beaucoup d'objets, qu'on les varie, qu'on les montre sous plusieurs faces et à diverses reprises...

LA CHALOTAIS. 1701-1785.

... dans le commencement de la vie... l'enfant n'est attentif qu'à ce qui affecte actuellement ses sens...

Ne donnez à votre élève aucune espèce de leçon verbale, il n'en doit recevoir que de l'expérience...

Ne tenez point à l'enfant des discours qu'il ne peut entendre. Point de description, point d'éloquence, point de figures... Contentez-vous de lui présenter à propos les objets... Transformons nos sensations en idées, mais ne sautons pas tout d'un coup des objets sensibles aux objets intellectuels... Procédons toujours lentement d'idée sensible en idée sensible. En général, ne substituons jamais le signe à la chose que quand il nous est impossible de la montrer...

Les choses ! les choses ! je ne répéterai jamais assez que nous donnons trop de pouvoir aux mots : avec notre éducation babillarde, nous ne faisons que des babillards.

ROUSSEAU. 1712-1778.

Le meilleur moyen de comprendre, c'est de faire. Ce que l'on apprend le plus solidement, c'est ce que l'on apprend en quelque sorte par soi-même.

KANT. 1724-1804.

La première loi est la nature même de notre esprit, en vertu de laquelle il s'élève d'intuitions obscures à des notions claires...

Plus nous employons d'organes des sens à rechercher la nature ou les qualités d'un objet, plus la connaissance que nous avons de cet objet est exacte...

L'enfant ne veut point d'intermédiaire entre la nature et lui.

J'ai posé le principe supérieur qui domine la science pédagogique, le jour où j'ai reconnu dans l'intuition la base absolue de toute connaissance.

PESTALOZZI. 1746-1827.

Apprendre est peu et peu productif ; assimiler est tout.

DIESTERWEG. 1790-1866.

Citations rassemblées par Violette Giddey.

L'Exposition nationale et le logement des jeunes visiteurs

Les services de l'Exposition nationale, qui ont publié dans le N° 7 de l'« Educateur » l'article intitulé « Expo-Jeunesse », n'y ont — comme nous l'avons déjà relevé — pas parlé des possibilités de logement qu'offre aux classes l'auberge de jeunesse de Bellerive à Lausanne.

C'est pourquoi il n'est sans doute pas inutile d'apporter ici les quelques précisions suivantes :

L'auberge de jeunesse de Lausanne agrandie pour l'Expo

L'auberge de jeunesse de Lausanne, une des plus modernes et des mieux équipées de Suisse romande, est particulièrement bien placée pour accueillir les visiteurs de l'Exposition, puisqu'elle est située précisément à Vidy, non loin du lac, dans un cadre aéré, à quelques minutes à peine des portes de l'Exposition.

A l'occasion de l'Expo, l'auberge de Lausanne a été considérablement agrandie par la construction de deux pavillons supplémentaires qui portent à 260 le nombre des places disponibles. Pendant les mois de juillet et août, ce nombre sera même porté à 400 par la mise en service d'un troisième pavillon.

Des avantages qui comptent

Outre sa situation privilégiée, l'auberge de jeunesse de Lausanne offre aux classes désireuses de visiter l'Expo :

— Ses installations permanentes prévues et construites spécialement à l'intention des jeunes.

— Les prix très bas réservés par les auberges de la jeunesse aux écoles suisses.

— La possibilité de prendre des repas sur place.

Le prix de la nuitée pour les écoliers est de Fr. 1,60, compte tenu de la réduction de 20 % accordée aux écoles. Le maître doit être porteur d'une carte de chef de groupe délivrée par une section de la Fédération suisse des auberges de la jeunesse. Les repas facultatifs sont facturés à Fr. 3.—, sauf le petit déjeuner qui coûte Fr. 1,70. A partir de trois jours consécutifs la pension seule est réduite à Fr. 7.— par jour.

Réservation et renseignements

Pour les groupes, l'annonce à l'avance avec versement d'un acompte est de règle.

Les conditions générales d'hébergement et de nombreux autres renseignements figurent dans l'édition 1964 du Guide suisse des auberges de la jeunesse.

Les classes qui désireraient combiner une visite à l'Expo avec un séjour dans une autre localité du canton pourront aussi loger dans les auberges de Montreux, Nyon, Yverdon, du Jura ou des Préalpes.

Toute demande de réservation devra être adressée (sans trop tarder) :

— jusqu'au 1^{er} avril 1964, à la Délégation-Expo, auberge de la jeunesse, Territet-Montreux (021 - 61 24 30) ;

— dès le 1^{er} avril 1964 à l'auberge de jeunesse de Lausanne (021 - 26 57 82).

Association de coopération AIGLE - HERBILLON

El yed fi el yed

La main dans la main

Historique - Situation - Objectifs

Introduction

La campagne « Pain pour le Prochain » a ouvert les yeux de nombreux de nos concitoyens sur la situation tragique des pays en voie de développement. Cette campagne a obtenu un succès financier incontestable, mais une telle action ne fut malgré tout qu'une goutte dans un océan, elle ne pouvait rester sans lendemain...

A l'instigation d'un groupe de pasteurs du district, quelques personnalités du district d'Aigle ont étudié la possibilité d'une coopération étroite du district avec une région de pays en voie de développement.

Dès le début, il fut bien compris de dépasser l'esprit paternaliste et le parrainage traditionnel, pour toucher, au-delà de la charité, les hommes. Des contacts humains étant souhaités, le choix de l'équipe promotrice se localisa à l'Afrique du Nord, toute proche, puis à l'Algérie à cause de l'urgence des secours.

Un correspondant à Constantine fut chargé de trouver une région algérienne à la mesure de notre district et francophone pour faciliter les contacts. Il suggéra une liaison avec la commune d'Herbillon.

Pour orienter l'étude entreprise, un voyage d'exploration s'est imposé. Il a permis à une équipe de trois d'inventorier superficiellement les besoins de cette commune très éprouvée.

En effet, cette population restée à l'écart des bienfaits de notre civilisation a souffert énormément des sept ans de la guerre algérienne. Le départ massif des colons l'a plongée dans une véritable paralysie économique. La forêt incendiée n'est plus une source de revenu, des carrières importantes sont sans débouchés, la pêche manque de matériel, le tourisme ne reprend que bien timidement. Bref, l'ensemble de la population est condamnée au chômage.

Précisons encore que dans l'esprit des promoteurs, la coopération souhaitée est destinée à une population dans le besoin et non aux autorités, notre action est dégagée de tout contexte politique. Nous tendons la main à cette population et non à un régime politique. L'action se dégage par ailleurs de tout prosélytisme.

Plan de l'action scolaire

1. Information

- bref appel lors de l'assemblée d'automne de la section SPV,
- soirée d'information pour le corps enseignant primaire et secondaire, le 6 décembre à 20 h. 30 à Aigle,
- prêt de clichés pour information des classes.

2. Correspondance

Etablir une correspondance régulière et fidèle de classe à classe ou d'élève à élève par la suite, entre les 26 classes d'Herbillon et tout autant de classes de notre district.

3. Aide matérielle aux enfants d'Herbillon

Noël 1963 : expédition de jouets ; puis par étapes au cours de l'hiver et du printemps, envoi de matériel scolaire, selon les besoins exprimés à Herbillon.

Le transport du matériel étant très onéreux, il sera à chaque fois demandé aux enfants d'y participer.

Les responsables communaux reçoivent toute indication utile pour l'organisation et l'acheminement de ces ramassages.

4. Rencontres avec les collègues d'Herbillon

Un voyage est prévu au cours de l'été 1964 pour faire la connaissance des collègues d'Herbillon et échanger les premières impressions de l'expérience.

Situation scolaire à Herbillon

Les 900 enfants en âge de scolarité du centre d'Herbillon sont relativement gâtés. Le manque de personnel et de locaux ne permet pas de faire plus de trois heures d'école par jour et par classe... mais les 950 enfants de la Marsa (autre village de la commune) n'ont ni locaux, ni maître !

Herbillon compte 13 maîtres et maîtresses pour ses 26 classes primaires. Chaque maître dirige une classe le matin et une autre l'après-midi. Le Corps enseignant très cosmopolite se compose de 6 enseignants français, 3 syriens, 1 tunisien, 2 algériens, le directeur est Algérien.

Les locaux du collège neuf (il date de trois ans) sont suroccupés et on envisage la transformation de locaux dans le bâtiment de la colonie de vacances.

Soixante enfants d'Herbillon ont pu être envoyés en internat à Bône pour y fréquenter une école secondaire. Leur trousseau a pu être en partie constitué par des habits et des couvertures de l'EPER.

Les autorités font un effort considérable pour la scolarisation complète de l'Algérie, mais les fournitures scolaires ne sont pas encore gratuites. Les pères de famille étant souvent payés en nature, l'argent manque terriblement pour l'achat de petites fournitures. Ainsi les élèves se contentent d'un cahier en tout et pour toute l'année scolaire, ainsi que d'un demi crayon. Les fournitures suivantes seraient reçues avec reconnaissance : crayons, cahiers, porte-plumes et plumes, compas et buvards, rapporteurs, règles.

Par ailleurs les enfants n'ont aucune occasion de perfectionner leur français par des lectures et les maîtres souhaitent vivement la création d'une bibliothèque.

L'état de propreté souvent relative des enfants nécessite un envoi de savon et de peignes.

Le Corps enseignant souhaite avec enthousiasme des relations de correspondance avec des classes suisses. Il semble à bien des points de vue qu'un jumelage scolaire peut réussir assez rapidement sans grands moyens.

Actions entreprises à ce jour (fin février 1964)

- Vingt-six classes correspondent ;
- Six cent trente kg de jouets expédiés ;
- Deux tonnes de vêtements ;
- Deux dames d'Aigle et Yvorne ont offert un mois de travail cet hiver ;
- Collecte de fournitures scolaires en cours.

L'école en rond

Les écoles en rond sont à la mode aux Etats-Unis. San Leandro, en Californie, s'enorgueillit d'une école circulaire de deux étages ; Fairbanks, dans l'Alaska, compte une école primaire construite en rond, dont le toit mobile laisse pénétrer le maximum de lumière ; à Détroit, une école primaire comporte un noyau circulaire qui renferme dix-sept salles de classe hexagonales.

Les architectes affirment que des constructions de ce type permettent une utilisation plus rationnelle de l'espace disponible.

(Informations Unesco)

Fiche de récapitulation

LE MOT TOUT

1. **Il a neigé.** — Toute la nuit, il a neigé, et tout le matin suivant. Il semble que ... les nuages se soient donné rendez-vous au-dessus de nous. Dans le village, ... les routes se sont transformées en rubans blancs, ... les toits ont revêtu leur couverture de laine étincelante et ... les cheminées ont coiffé leur capuchon d'ouate. ... la plaine aussi, est blanche. Dans les forêts, ... les branches des sapins ploient sous un fardeau moelleux, éphémère, mais pesant. ... les rameaux, dans les vergers, se sont frangés d'un liséré blanc, d'un feston irrégulier. Aussi loin que s'étend le regard, la neige a jeté sur ... la région une magnifique robe nuptiale.

2. **Le vent.** — Les arbres sont ... agités par le vent; les branches ... flexibles se balancent ... courbées. Les feuilles sont ... retournées et présentent une face ... pâle. La plaine, .. bruisante, cache son horizon derrière un voile ... blanc, ou derrière une nue ... grise et ... animée de mouvements contraires ... différents suivant les endroits et le moment.

3. **A l'école.** — ... les jours, sur ... les routes conduisant au bâtiment scolaire, dans ... le village, ... les enfants se dirigent vers l'école, ... essouffés, ... confus, un petit arrive en retard. ... à coup, l'horloge sonne. ... se calme. ... sont rentrés. ... le collège bourdonne de ... une vie intérieure. ... les portes sont fermées. Dans ... les classes, ... les têtes se sont courbées, sauf une, ... petite, ... au fond. C'est un étourdi, ... occupé à regarder mourir deux mouches, ... couvertes d'encre. ... préoccupé par ce spectacle, il oublie le maître qui surgit ... près de lui.

Au village. — ... le village est endormi. ... la nuit, le calme règne sur la plaine. ... les hommes, ... les animaux, ... les bêtes, ailées ou non, se reposent de ... les grandes fatigues de ... le jour précédent. ... les cris se sont tus. Voici les premières lueurs du jour qui éclairent ... l'horizon. ... la vie renaît. ... les oiseaux sifflent, ... les coqs s'interpellent et se répondent. Dans ... les maisons, ... les bruits de ... les jours recommencent. Sur ... les escaliers, ... les pas s'appuient lourdement encore, car ... le sommeil de la nuit n'a pas encore été chassé de ... les paupières. De ... les écuries sort ... un murmure confus, qui s'amplifie de minute en minute. Bientôt ... le village est au travail, et il en monte ... une rumeur laborieuse.

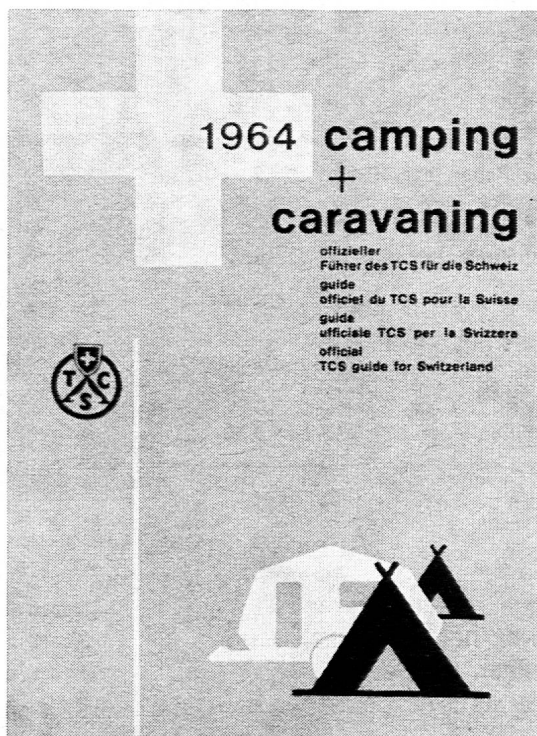
5. **Phrases.** — ... les arbres étaient blancs et ils apparaissaient ainsi ... scintillants. — ... les petits travaillaient, les ... petits dessinaient, ... les grandes élèves étaient occupées, mais les ... grandes cousaient. — ... les fleurs embaumaient l'atmosphère, et celle-ci était ... embaumée de leur parfum. — ... vos leçons vous paraissent difficiles à apprendre, mais vous les saurez ... quand vous aurez fait l'effort nécessaire. — ... arides que soient ces terres, elles arrivent ... à produire. — ... vermoulues qu'étaient ces poutres, elles résistaient ... aussi bien que de plus saines.

Fiche d'orthographe - Exercice sur les verbes prenant deux i de suite, ou y et i

1. L'orage fut si violent que nous (prier) le ciel d'épargner notre demeure.
2. (Prier), chrétiens, pour que Dieu envoie enfin la paix sur la terre.
3. Il est inutile que vous (crier) si fort, nous vous comprenons très bien.
4. Pourquoi (crier) vous si fort ?
5. Vous souvenez-vous, grand-maman, du temps où vous (étudier) vos devoirs d'école ? Et vous, grand-père, de celui où vous (copier) vos punitions en cachette ?
6. Je me souviens du temps où nous (essayer) de skier avec des douves de tonneau ; nous en étions très fiers, car nous (croire) alors que chacun nous admirait.
7. Désirez-vous, Madame, que nous commandions cet article et que nous l'(envoyer) à votre adresse ?
8. La tourmente de neige était si violente que nous ne (voir) rien à dix pas, et que nous nous (appuyer) au rocher pour ne pas être renversés.

Dictée d'application

1. Les membres à demi gelés, nous gémissions de douleur et nous prions le ciel qu'il mît fin à nos souffrances.
2. Si vous vous ennuyez, il faut que vous vous désennuyiez par la lecture.
3. Nous criions de peur car nous étions sûrs que le malheureux allait se noyer.
4. Vous étiez si fatigués que vous oubliez de manger.
5. La nuit vient, dépêchons-nous : il faut encore que nous lions ces gerbes, que nous balayions la grange.
6. Quand vous étiez bébé, Madame, vous tutoyiez tout le monde.
7. Il est indispensable, Monsieur, que vous essayiez de remettre ce mo-
teur en marche.
8. Les marchandises que vous m'envoyiez autrefois étaient meilleures que celles que vous m'envoyez maintenant.
9. Autrefois, quand nous allions à l'école, nous prions chaque matin, nous étudions nos leçons, nous copions du vocabulaire, nous expions nos fautes par des devoirs supplémentaires, nous épiions par la fenêtre l'arrivée du maître.
Aujourd'hui, nous n'allons plus à l'école ; nous prions encore chaque matin, mais nous n'entendons plus de leçons, nous ne copions plus, etc...
10. Autrefois, garçonnets et fillettes, vous criiez, vous riez, vous épiez les oiseaux dans leurs nids.
Aujourd'hui, écoliers, vous étudiez, vous copiez des règles, vous oubliez rarement vos devoirs.
Plus tard, vieillards, vous priez, vous remerciez Dieu, ou vous expiez vos fautes.



Le Guide TCS

«Camping + Caravaning»

en Suisse (édition 1964)

vient de paraître

- 1re partie: Renseignements pratiques.
- 2e partie: Description détaillée de tous les terrains du TCS avec plans pour chaque camp.
- 3e partie: Liste complète, avec qualifications, de tous les terrains de Suisse.
- 4e partie: Carte synoptique en deux couleurs de tous les camps en Suisse.

Prix pour sociétaires: Fr. 3.80

(contre présentation de la carte de membre).

Le
Secrétariat antialcoolique suisse
à Lausanne, cherche

collaborateur qualifié

pour le travail en Suisse romande.
Nous demandons: bonne culture générale (formation universitaire désirée, mais pas indispensable), langue maternelle française, connaissance de l'allemand, capacités de rédacteur et de conférencier, bonne santé.

Offres manuscrites avec curriculum vitae au **SAS, Case postale 29, Lausanne 13**. Pour des renseignements supplémentaire év. tél. (021) 26 59 75.



Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure:

Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT, RUE GOTTEZZA 16, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

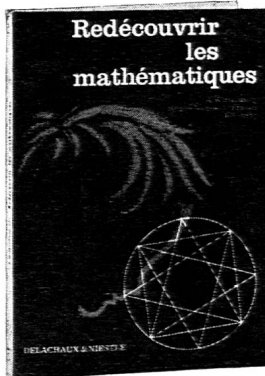
Naville & C^{ie} S. A.

Librairies - Papeteries
5-7, rue Lévrier;
5, rue de la Confédération;
61, route de Florissant

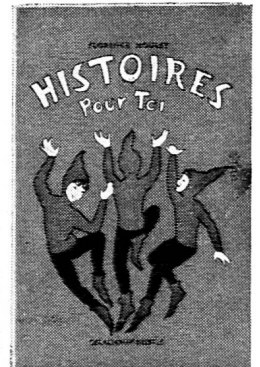
Genève

« LES NOMBRES EN COULEURS » (Matériel Cuisenaire)

La méthode qui a fait ses preuves dans tous les pays du monde



- LA BOITE de 241 réglettes colorées (1 à 10 cm) 14.—
- id. avec intérieur plastique à compartiments 19.50
- LES MATHÉMATIQUES ET LES ENFANTS — M. Goutard 12.—
- EXERCICES QUALITATIFS — Gattegno, Roller, Excoffier. 2.—
- REDÉCOUVRIR LES MATHÉMATIQUES — A. Wittenberg 7.50
- INITIATION A LA MÉTHODE — Cuisenaire/Gattegno 5.50
- GUIDE INTRODUCTIF — C. Gattegno. Manuel du maître 3.50
- ENFIN FREDDY COMPREND L'ARITHMÉTIQUE ! — C. Gattegno. La méthode expliquée aux parents 5.50
- ÉLÉMENTS DE MATHÉMATIQUES MODERNES par les Nombres en couleurs — C. Gattegno, 2e édition 6.50
- LA PRATIQUE des « Nombres en Couleurs » dans les classes primaires — M. Goutard. Paraîtra en avril 1964



Chansons pour les petits:

A. Vallotton
CHANTE LE TRAVAIL
CHANTE TA JOIE
CHANTE ET DANSE
CHANTE A DIEU

Chaque volume contenant de ravissantes chansons mimées, illustrées en couleurs
4.50

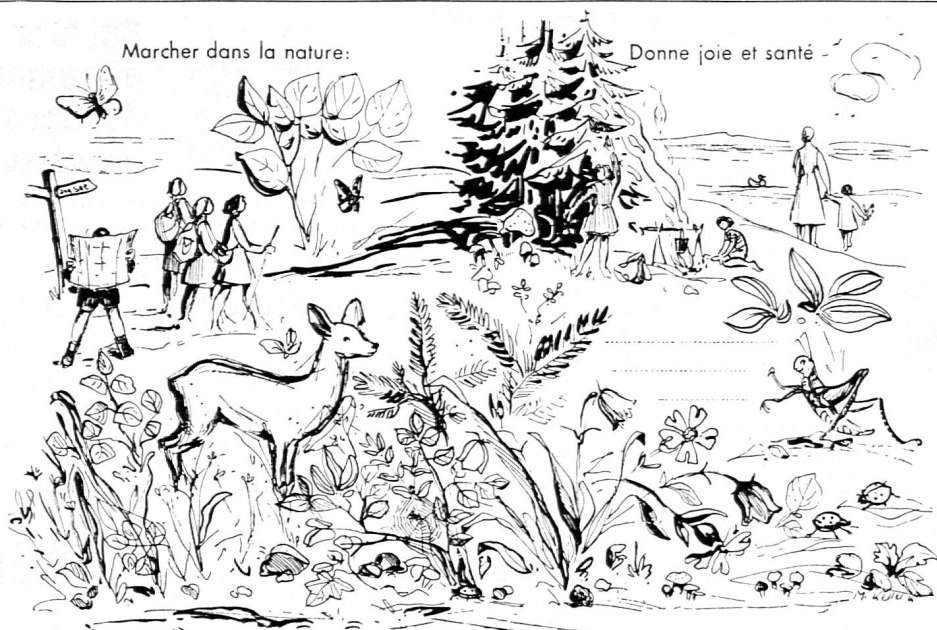
Récits pour les enfants:

Fl. Houlet
HISTOIRES POUR TOI, illustré **cart. 4.50**
LE PETIT MONDE DES HISTOIRES, illustré **cart. 5.50**
AVEC FRIMOUSSET, illustré **cart. 4.50**

ÉCOUTE CETTE HISTOIRE, illustré. Paraîtra en avril 1964.
 Des récits captivants qui feront la joie des maîtres et des élèves.

Editions DELACHAUX & NIESTLÉ Neuchâtel

Nationale Suisse
 B e r n e



Marcher dans la nature:

Donne joie et santé -

POUR LA RENTRÉE Protège-cahiers à colorier

Grand format B 5 No 4: Pour le lait (herbes et fleurs). No 9: Pour le raisin de table et le jus de raisin. No 12: Pour la sécurité de la route. No 24: Marcher dans la nature. No 25: Sport.

Petit format A 5 No 4 et No 9

Prix: Fr. 0,06 pièce; à partir de 100 ex.: Fr. 0,05; dès 500 ex.: Fr. 0,04; dès 1000 ex.: Fr. 0,035. Echantillons gratuits.

Office suisse des imprimés antialcooliques scolaires, Lindenrain 5 a, Berne.

J.A.
 Montreux 1